Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : MG001-3 - Code de Déontologie pour les Professionnels de l'Immobilier

Durée : 02h00

Type : Module E-Learning

Public :

Professionnels de l'immobilier (titulaires de la carte pro. et collaborateurs habilités).

Objectifs pédagogiques :

- **Comprendre les bases législatives** et réglementaires encadrant la déontologie dans l'immobilier.
- Maîtriser les **principes fondamentaux du Code de déontologie**.
- Apprendre à appliquer les **règles déontologiques** dans des situations professionnelles réelles.
- Analyser des cas concrets de **manquements déontologiques** et les **sanctions** associées.
- Garantir une pratique professionnelle conforme aux **exigences éthiques et légales**.

Pré-requis :

Aucun

Contenu :

Cadre législatif de la déontologie dans l'immobilier

- Les textes clés : Loi HOGUET, Loi ALUR, Décret de 2015, loi ELAN.
- Obligations légales des professionnels du secteur.

Les **principes fondamentaux** du Code de déontologie

- Passage en revue de chaque principe.
- Études de cas réels pour illustrer chaque principe.

Etudes de cas réels et sanctions

- Analyse de manquements à la déontologie.
- Exemples de sanctions légales et professionnelles prononcées par le CNTGI.

Rôle du CNTGI et régulation

- Le rôle du CNTGI et les procédures disciplinaires.
- Conséquences des sanctions sur la carrière des professionnels de l'immobilier.

Évaluation finale

- QCM final pour valider les acquis.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Formation 100% en ligne (e-learning).
Avec vidéos, textes, cas pratiques, chats et quiz interactifs.
Accessible 24h/24 et disponible sur le compte Apprenant dès l'achat.
Expert métier : Fabienne PÉLISSOU-TEISSIE - Formatrice, Consultante et Conférencière en Immobilier.

Coordonnées pour support :
- e-mail : formation@arche-talents.com
- Téléphone : 02 47 70 14 84 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 19 h)

Moyens d'évaluation :

Quiz à chaque étape, complétés par un quiz final.
Feedback immédiat.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Matériel nécessaire :

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet.

Navigateur recommandé : Chrome.

Accessibilité PSH :

Référentiel : RGAA 4.1.2.

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations e-learning, contactez notre référente handicap, Mélody GENET (02 47 70 16 12 – formation@arche-talents.com).

Nous étudierons avec vous les solutions d'adaptation possibles.

Le tarif de la formation est consultable en ligne sur notre site Arche Talents